***AUDACIEUSES COMPOSITRICES : les voies de la liberté***

Ce concert lyrique propose une ballade à travers les XIXème et début du XXème siècles français à la rencontre des femmes compositeurs qui ont eu du mal à faire  entendre leurs voix dans une société patriarcale où le rôle de la femme était depuis toujours essentiellement relégué à la sphère privée, et son pouvoir créateur contesté voir totalement nié, ce que le philosophe Schopenhauer cristallise dans son *Essai sur les femmes* daté de 1851 : *«* *«Rousseau l’a dit : «  Les femmes en général n’aiment aucun art, ne se connaissent à aucun et n’ont aucun génie » (lettre à d’Alembert). (…) Dans le monde entier, ce sexe n’a pu produire un seul esprit véritablement grand, ni une œuvre complète et originale dans les Beaux Arts, ni en quoi que ce soit un seul ouvrage d’une valeur durable ».* Ainsi notamment, Clara Schumann et Fanny Mendelssohn en Allemagne, dont les œuvres n'ont été que tardivement et rarement publiées. Quant à la France, les femmes tenaient depuis des siècles une place importante dans la vie culturelle et musicale : femmes cultivées ouvrant leurs salons aux compositeurs, peintres, poètes dont elles étaient bien souvent les inspiratrices ; artistes lyriques défendant les opéras de leurs contemporains, à la manière de Maria Malibran ou de Pauline Viardot…Mais qui peut se targuer aujourd’hui de connaitre les œuvres écrites par ces mêmes interprètes, à part quelques musicologues et autres passionnés défenseurs de la cause féminine ?

A ce manque de reconnaissance par la postérité, une raison principale : le postulat selon lequel la femme peut interpréter mais non créer, comme le stipule un article intitulé « *Women in music* », dans lequel, en 1880, le musicologue américain Georges Hopton écrit que « *les femmes ne sont généralement pas capables de saisir intellectuellement les complexités de la composition musicale* ». A ce titre, l’exemple du Conservatoire de Paris qui ouvre ses portes en 1795 mais ne permettra qu’un siècle plus tard aux élèves de sexe féminin de suivre les cours de composition est tristement révélateur.

A leur époque, les compositrices devaient bien souvent recourir à des noms d’emprunt pour espérer être éditées, à l’image de Mel Bonis (1858-1937) qui a raccourci son prénom Mélanie pour lui enlever son genre féminin, ou d’Augusta Holmès (1847-1903) qui se faisait à ses débuts appeler Herman Zenta. Quant à Cécile Chaminade (1857-1944), interprétant ses propres pièces dans un concert à l’aube de ses 18 ans, on peut imaginer son désarroi lorsque le compositeur Ambroise Thomas présent ce jour-là lui asséna la phrase suivante : « *Ce n’est pas une femme qui a composé, mais un compositeur qui est femme ».* Que penser enfin des phrases assassines du critique parisien Victorin Joncières, qui se voulait sans doute élogieux dans cet article écrit en novembre 1880 dans La Liberté : *« La plupart des femmes qui font de la musique ne produisent en général que des œuvres assez médiocres. Les mieux douées écrivent ce qu’on appelle dans le monde de fort jolies choses : c’est gracieux, élégant, d’un idéal bourgeois suffisamment poétique pour mériter les louanges des gens bien élevés de leur entourage. Mais au point de vue du grand art lyrique, cela manque absolument de portée et ne dépasse pas le niveau des élucubrations d’amateurs qu’on applaudit dans les salons. Mademoiselle Holmes fait exception à la règle. Sa musique a une vigueur, une virilité, un enthousiasme qui méritent mieux que ces éloges banales qu’on accorde d’ordinaire aux femmes compositeurs »*. Il semblerait ainsi qu’au XIXème siècle, une compositrice ne pouvait donc avoir de valeur que si ses attributs se rapprochaient de ceux de l’Homme avec un grand H… !

Ce récital lyrique souhaite rendre hommage à ces musiciennes qui ont eu l’audace de composer, de créer, même si leurs carrières ont été bridées voire empêchées par leur condition de femme au XIXème siècle. Parmi elles, Louise Farrenc (1804-1875) , Sophie Gail (1775-1819), Clémence de Grandval (1828-1907), Loïsa Puget (1810-1889), et plus tard Lili Boulanger (1893-1918), première femme à avoir obtenu le Grand Prix de Rome en 1913. Tout ce corpus féminin est bien évidemment marqué par le règne de la voix, la musique vocale étant en effet le seul domaine où les femmes étaient reconnues comme des professionnelles, puisque les cantatrices étant de fait irremplaçables. De même, la voix étant l'expression féminine par excellence, douce ou orageuse, passionnée ou maternelle, elle fut donc l’un des supports favoris de ces femmes en lutte pour leur liberté.

Pour clore ce propos, les paroles d’un grand homme pour réparer, peut-être, les offenses faites aux compositrices à travers les âges : « Un nom d’homme sur votre musique, et elle serait sur tous les pianos ». C’est Franz Liszt qui exprime son admiration à Marie Jaëll, en un pied de nez aux fossoyeurs de la création féminine.

Sources : - Florence Launay, les compositrices en France aux XIXème et XXème siècles, Fayard 2006

* « les femmes et la musique », article de Denis de la Montagne, musimen.com
* Les femmes compositeurs de musique, dictionnaire bibliographique, Otto Ebel, 1902
* Compositrices19.net
* Musicologie.org
* Anne Charlotte Rémond, Histoire de…sur France Musique, mars 2014
* VILCOSQUI Marcel Jean, La Femme dans la musique française sous l'Ancien Régime. En avant-propos : les Musiciennes à l'orée du XXIe siècle. Editions du Panthéon, 2001.